

Mayence, le 07.01.2019

06131 – 165070  
[presse@snu.rlp.de](mailto:presse@snu.rlp.de)

## Des attaques sur des troupeaux dans le cadre du projet de réintroduction LIFE Lynx

**Après deux cas signalés en automne 2016, une troisième attaque sur des animaux d'élevage a eu lieu dans la forêt du Palatinat.**

**L'attaque a eu lieu au courant de l'année passée. Il s'agit à nouveau d'un troupeau de chèvre dont l'enclos, situé dans la vallée du Schwarzbach, n'était pas totalement clôturé.**

L'incident avait été signalé sans délai par l'éleveur à l'équipe du projet Life. Deux chèvres avaient été retrouvées mortes et une autre blessée. Le parc n'était pas totalement clôturé, étant donné que du bois était entassé sur le tracé de la clôture. Les analyses génétiques réalisées sur des échantillons prélevés au niveau de la morsure dans le cou des chèvres mortes montrent que l'auteur de cet acte est le lynx mâle Juri. La chèvre blessée a pu être sauvée grâce aux soins vétérinaires. Comme il n'était pas possible de clôturer rapidement l'ensemble du parc, l'éleveur a retiré le troupeau de cette pâture.

Le Plan de Gestion du Lynx en Rhénanie-Palatinat prévoit une indemnisation des pertes occasionnées par le lynx ou pour lesquelles le lynx ne peut être exclu, qu'il s'agisse d'animaux d'élevage capturés ou tués, ou de dommages indirects comme les frais vétérinaires. En complément, une aide est accordée par un Fonds du Land de Rhénanie-Palatinat, pour la mise en place de mesures de prévention contre les attaques. La structure compétente et l'interlocuteur est la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat.

Depuis l'été 2016, ce sont 13 des 20 lynx prévus, qui ont été libérés dans la forêt du Palatinat dans le cadre du projet de réintroduction. Deux lynx ont été retrouvés morts peu de temps après leur lâcher. Un lynx a émigré

dans les Vosges. Une première reproduction a pu être documentée dans l'année qui a suivi les premiers lâchers. Si en 2017, il n'y avait qu'une seule portée de deux jeunes, en 2018 ce sont trois portées et au minimum cinq jeunes qui ont été détectés.

Une vidéo d'un jeune lynx devant une maison de la commune de Schauerberg (circonscription de Thaleischweiler-Wallhalben) a créé la surprise en octobre 2018. Jusqu'à présent aucun lynx n'était recensé dans ce territoire situé à l'Ouest des routes B270/A62. L'échantillon de poils prélevé, qui était en cours d'analyse jusqu'en décembre 2018, n'a pas permis d'identifier génétiquement l'animal car l'échantillon contenait également des poils du chat de la propriété. Ainsi, on ignore si ce jeune lynx est issu d'une, et de quelle, femelle du projet de réintroduction. Par ailleurs, Alfi, un jeune mâle lâché en septembre 2018, se trouve également dans ce secteur du Südwestpfalz depuis le mois de décembre.

Des cartes représentant les rayons d'action des lynx sont régulièrement mises à jour sur le site internet du projet, afin que toute personne puisse s'informer sur la localisation des animaux. Lorsque le collier émetteur n'envoie plus de donnée GPS, les données du suivi réalisé par le Centre de Recherche en Ecologie Forestière (FAWF) sont utilisées. Ainsi, grâce aux pièges photos placés dans la forêt par les chasseurs ou les forestiers, les lynx continuent à être détectés et peuvent parfois être identifiés sur la base du motif de leur pelage, propre à chaque individu.

Les suspicions d'attaques sur des troupeaux, les observations, les indices de présences ou des photos, côté allemand, peuvent être signalées à la Hotline Grands-Carnivores 06306-911-199 ou par mail: [luchs@snu.rlp.de](mailto:luchs@snu.rlp.de).

## **Contexte**

Avec l'aide du programme européen LIFE-Nature, la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat, avec ses partenaires, l'Office des forêts de Rhénanie-Palatinat, le SYCOPARC côté français et le WWF, conduit le projet de réintroduction de Lynx. La réintroduction peut contribuer à la protection et au maintien d'une espèce, qui n'est plus que présente dans des zones refuges en Europe et qui est classée comme menacée en Europe centrale et occidentale. Le projet a débuté en janvier 2015. La mise en œuvre des mesures est prévue sur une durée de 6 ans (jusqu'en 2020). Les experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ont contrôlé le contenu du projet et l'on évalué très positivement. La réintroduction de Lynx est financée à 50% par le programme européen LIFE et a un budget global de 2,75 M€. A côté de la Fondation et ses

partenaires de projet, le Land de Rhénanie-Palatinat, la Fondation allemande de la Faune Sauvage, les associations NABU et BUND, la HIT Umwelstiftung ainsi que d'autres financeurs participent au financement du projet. La Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat dispose d'un bureau au sein du Centre de Recherche en Ecologie Forestière et Sylviculture (FAWF) à Trippstadt.

**Plus d'informations** à propos du Projet LIFE Lynx Pfälzerwald de la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat et leurs partenaires de projet, sont sur le site: <http://www.luchs-rlp.de>. Un dépliant d'information pour les éleveurs se trouve sur la page „Nutztiere & Luchs“.

#### Contact

Stiftung Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz  
Projektbüro LIFE Luchs  
[sylvia.idelberger@snu.rlp.de](mailto:sylvia.idelberger@snu.rlp.de)  
Tel. 06306 – 911 156

Stiftung Natur und Umwelt  
Rheinland-Pfalz 

Diether-von-Isenburg-Straße 7  
55116 Mainz  
Telefon 06131-165070  
Fax 06131-165071  
[presse@snu.rlp.de](mailto:presse@snu.rlp.de)  
[www.snu.rlp.de](http://www.snu.rlp.de)

Stiftung Natur und Umwelt  
Rheinland-Pfalz 

Gemeinnützige Stiftung des öffentlichen Rechts  
Vorstandsvorsitzende: Ministerin Ulrike Höfken  
Geschäftsführer: Jochen Krebühl